



## BULLETIN MUNICIPAL VILLE LE MARCLET JUILLET 2020

Cher(e)s Concitoyennes, Concitoyens,

Le 15 Mars dernier, dans un contexte au combien difficile et pesant, vous avez décidé de m'apporter de nouveau votre confiance.

Je vous en remercie de tout cœur ! Et sachez que j'en suis très fier.

Depuis nous vivons une période inédite. La crise que nous traversons est sans précédent dans notre histoire récente.

Dans ces moments pénibles, l'équipe municipale s'est mobilisée, avec les moyens dont nous disposons, pour veiller au bien-être et au confort de nos aînés isolés ou fragiles.

En cette période troublée, nous avons répondu à ce qui nous semblait essentiel.

Je voudrais vous remercier et vous féliciter pour votre civisme et votre sang froid dans ce contexte de confinement où l'affolement aurait pu être de mise.

Je voudrais également adresser une pensée toute particulière aux familles de Monsieur Jacky DROUART et de Monsieur Michel CAUMARTIN, qui nous ont tragiquement quittés lors de cette période.

La vie reprend son cours petit à petit dans ce contexte de déconfinement progressif.

Le temps est venu pour reconstruire et reprendre confiance, pour nous et surtout pour nos enfants et petits-enfants.

Face aux désordres climatiques, aux crises sanitaires sans précédent, il paraît urgent de réfléchir à notre manière de vivre et de consommer, si nous voulons garder une qualité de vie optimale et pleine de promesses.

Nous y arriverons tous ensemble et unis.

***En attendant les jours sereins, je vous demande de rester prudents, de continuer à respecter les gestes barrières et la distanciation physique.***

Nous vivons une période inédite, soyez patients et prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire,  
Didier LEBLANC.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Didier Leblanc

RÉDACTEURS

Les membres de la commission  
communication

# HOMMAGE À JACKY DROUART



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jacky DROUART, le 11 Juin dernier.

Agent communal depuis près de 14 années, sa gentillesse et sa discrétion faisaient de lui un homme apprécié de tous.

Jacky a mis au service de la commune, son savoir-faire polyvalent (entretien des bâtiments, de la voirie mais aussi des espaces verts) son sérieux et son dévouement.

Jacky était également engagé au sein de la commune en collaborant à diverses associations du village.

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse, Hélène, sa fille Manon ainsi qu'à sa famille.

Merci à toi.

# HOMMAGE À MICHEL CAUMARTIN



C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le 27 Avril dernier le décès de Michel Caumartin dans sa 79<sup>ème</sup> année. Avant d'évoquer quelques mots sur Michel, nos pensées se tournent vers son épouse Annie à qui nous présentons nos sincères condoléances ainsi qu'à sa famille.

Combattant lors la guerre d'Algérie, c'est à son retour que Michel a effectué sa carrière professionnelle en tant que chef d'équipe à la CITEP (actuellement RKW). Investi professionnellement, c'est avec ferveur qu'il s'est également investi dans la commune. Elu pendant 3 mandats (conseiller puis adjoint), Michel a également su donner de son temps en tant que membre, vice-président et trésorier de nombreuses associations. Il est à l'origine de la mise en place de nombreuses manifestations dans la commune

Sa bonne humeur, son dévouement, sa rigueur et disponibilité sont les traits qui marquaient avant tout Michel

Son départ pendant le confinement ne nous a pas permis de lui dire au revoir, le conseil municipal et les membres des ACPG lui rendront un hommage courant Octobre

# ÉLECTIONS MUNICIPALES REMERCIEMENTS



Le conseil municipal remercie les habitants de VILLE LE MARCLET qui se sont déplacés le Dimanche 15 Mars 2020, dans un contexte bien particulier, pour voter démontrant ainsi leur intérêt pour notre village et la vie locale.

Soyez toutes et tous remerciés pour votre marque de confiance

Nous serons les élus de toutes et tous dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance. Ainsi nous travaillerons ensemble pour l'avenir de notre village en poursuivant les actions entreprises lors du précédent mandat en appliquant le programme que nous vous avons présenté.

Ensemble nous mettrons toutes nos compétences et notre disponibilité au service des habitants et dans l'intérêt de notre commune.

Le conseil Municipal

# Résultats du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales 2020 - Ville-le-Marclet

<u>Participation</u>	<u>Inscrits</u>	<u>%</u>
Inscrits	329	100 %
Abstentions	146	44,38 %
Votants	183	55,62 %
Blancs	0	0,00 %
Nuls	3	0,91 %
Exprimes	180	54,71 %

<u>Candidat / Liste</u>	<u>% des votes exprimés</u>	
J. TELLIER Elu(e)	90.55 %	163 votes
N. DUPONT Elu(e)	86.66 %	156 votes
C. NEDONCELLE Elu(e)	83.33 %	150 votes
D. LEBLANC Elu(e)	82.22 %	148 votes
C. LECLERCQ Elu(e)	80.55 %	145 votes
C. BOIVIN Elu(e)	80.00 %	144 votes
O. LEFEBVRE Elu(e)	78.33 %	141 votes
C. CASTELAIN Elu(e)	76.11 %	137 votes
F. DELARASSE Elu(e)	73.33 %	132 votes
B. DEFRANÇOIS Elu(e)	67.77 %	122 votes
P. LELIEVRE Elu(e)	57.22 %	103 votes

# LE CONSEIL MUNICIPAL



Monsieur Didier LEBLANC, Maire  
Monsieur Christophe LECLERCQ, 1<sup>er</sup> adjoint  
Monsieur Pierre LELIEVRE, 2<sup>nd</sup> adjoint  
Madame Cécile BOIVIN, 3<sup>ème</sup> adjoint

Mesdames Christelle NEDONCELLE & Corinne  
CASTELAIN

Messieurs Jérôme TELLIER, Francis DELARASSE,  
Bernard DEFRANCOIS, Olivier LEFEBVRE et  
Nicolas DUPONT

# LES COMMISSIONS

<u>1ère commission</u>	<u>2nd commission</u>	<u>3ème commission</u>	<u>4ème commission</u>	<u>5ème commission</u>
Finances	Voirie	Cadre de vie	Fêtes et cérémonies	Les appels d'offres
Personnel	Éclairage public	Espace public	Associations	
École	Eau	Cimetière	Communication	
	Bâtiments communaux	Jardins communaux		
	Assainissement	Sécurité/lutte contre incendie		
		Urbanisme		
		Informatique		
<b><u>Président:</u></b>	<b><u>Président:</u></b>	<b><u>Président:</u></b>	<b><u>Président:</u></b>	<b><u>Président:</u></b>
D.LEBLANC	P.LELIEVRE	C.LECLERCQ	C.BOIVIN	D.LEBLANC
<b><u>Membres:</u></b>	<b><u>Membres:</u></b>	<b><u>Membres:</u></b>	<b><u>Membres:</u></b>	<b><u>Membres titulaires:</u></b>
C.LECLERCQ	C.LECLERCQ	P.LELIEVRE	C.NEDONCELLE	P.LELIEVRE
P.LELIEVRE	O.LEFEBVRE	J.TELLIER	C.CASTELAIN	F.DELARASSE
C.BOIVIN	J.TELLIER	N.DUPONT	J.TELLIER	B.DEFRANÇOIS
B.DEFRANÇOIS	C.NEDONCELLE	C.CASTELAIN	O.LEFEBVRE	<b><u>Suppléants:</u></b>
F.DELARASSE			F.DELARASSE	N.DUPONT
N.DUPONT				C.LECLERCQ
				C.CASTELAIN

## LES SYNDICATS

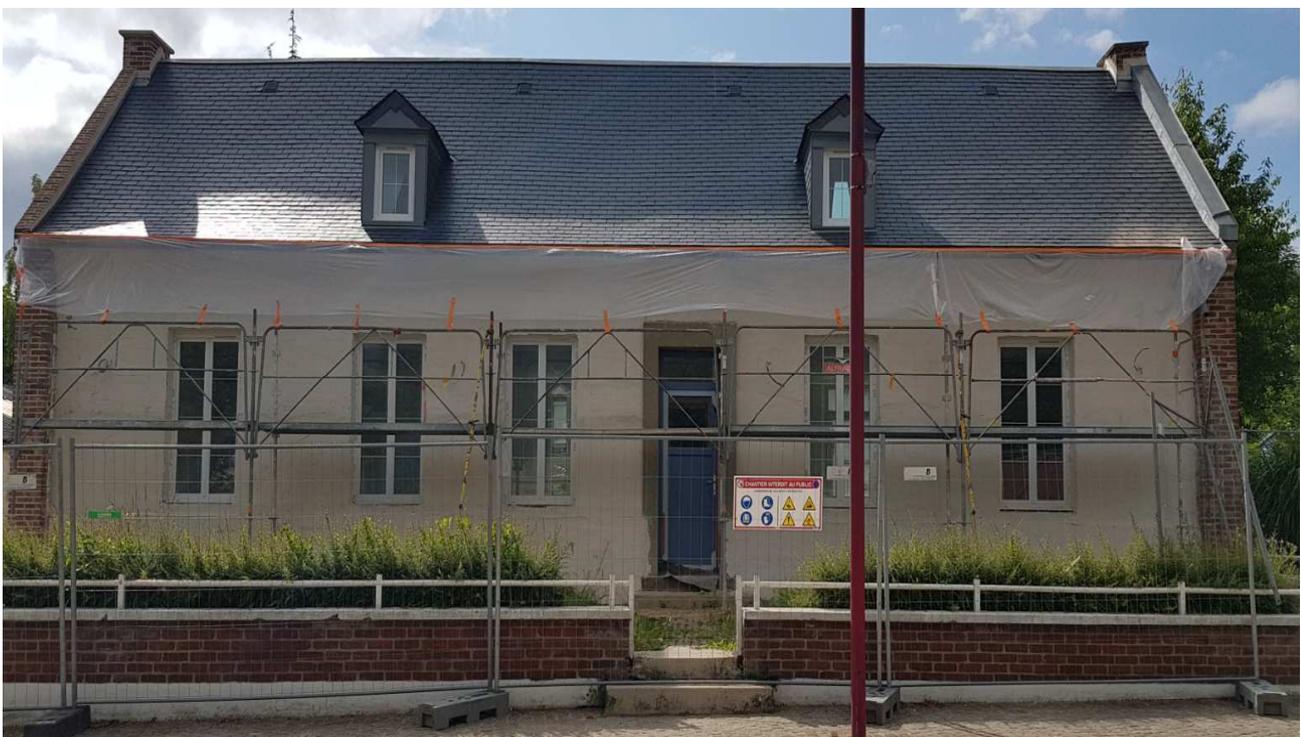
<u>Syndicat S.I.A.E.P Vallée de la Nièvre</u>	<u>TRINOVAL</u>	<u>S.I.V.U. de Picquigny</u>	<u>Communauté de Commune Nièvre et Somme</u>	<u>Syndicat des Eaux de Flixecourt et Ville Le Marclet</u>
<p>C.BOIVIN</p> <p>C.CASTELAIN</p>	<p><u>Titulaire</u></p> <p>J.TELLIER</p> <p><u>Suppléant</u></p> <p>O.LEFEBVRE</p>	<p><u>Titulaire</u></p> <p>P.LELIEVRE</p> <p><u>Suppléant</u></p> <p>B.DEFRANCOIS</p>	<p><u>Titulaire</u></p> <p>D.LEBLANC</p> <p><u>Suppléant</u></p> <p>C.LECLERCQ</p>	<p>B.DEFRANCOIS (Président)</p> <p>N.DUPONT</p> <p>F.DELARASSE</p> <p>C.LECLERCQ</p> <p>C.CASTELAIN</p>
<p><u>Syndicat Intercommunal Scolaire de Flixecourt</u></p>	<p><u>Syndicat Intercantonal du C.A.T. de Flixecourt</u></p>	<p><u>Syndicat Intercommunal pour le traitement des eaux S.I.T.E.</u></p>	<p><u>Fédération départementale d'énergie de la Somme FDE 80</u></p>	
<p>C.BOIVIN</p> <p>C.NEDONCELLE</p>	<p>O.LEFEBVRE</p> <p>N.DUPONT</p>	<p>B.DEFRANCOIS</p> <p>N.DUPONT</p> <p>F.DELARASSE</p>	<p>P.LELIEVRE</p> <p>N.DUPONT</p>	

# INFORMATIONS SUR LA NOUVELLE MAIRIE

Contrairement à ce qui a été annoncé lors des vœux du maire, la nouvelle mairie sera opérationnelle courant dernier trimestre 2020.

Le confinement a malheureusement fait prendre du retard aux entreprises du bâtiment.

Actuellement les travaux sont en cours de finition. Il restera ensuite à aménager les extérieurs.



# SITE INTERNET DE VILLE LE MARCLET

## Mairie de Ville Le Marclet

Ville le marclet, vivons ensemble

La commune	Vie quotidienne	activités économiques et associatives	Information	Urbanisme	Histoire
------------	-----------------	---------------------------------------	-------------	-----------	----------



Nous travaillons à actualiser le site internet de la commune.

Ce site aura deux ambitions :

- Faire découvrir Ville le Marclet, son patrimoine, sa vie associative à tout ceux qui ne connaissent pas encore notre village et leur donner envie de venir partager un moment avec nous.
- Donner toutes les informations utiles sur la vie de la commune et faciliter les recherches, qu'elles soient administratives ou associatives.

Christophe LECLERCQ et Nicolas DUPONT



## LES PERMANENCES DE LA MAIRIE

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI  
16H00 – 17H30

MERCREDI : 11H00 – 12H00

La mairie restera ouverte en Juillet & Août

## DECHETERIE DE SAINT-OUEN

Horaires :

*Mardi et Mercredi :*

→ 9h – 12h et 14h -18h

*Jeudi :*

→ 14h – 18h

*Vendredi :*

→ 9h – 12h et 14h – 19h

*Samedi :*

→ 10h – 18h

### Les déchets acceptés



Bois



Verres



Métaux



Cartons



Textiles



Piles et  
accumulateurs



Batterie



Déchets  
verts



Déblais,  
gravats



Mobilier



Encombrants



Radiographies



Cartouches  
d'encre



Déchets diffus  
spécifiques



Lampes



Pneus véhicules  
tourisme



DEEE



Huiles de friture



Huiles de vidange

### Les déchets refusés



Amiante, ciment



Bouteilles de gaz



Pneus agricoles



Ordures ménagères



Terre

# Réduisez vos déchets

et vous pourrez économiser  
jusqu'à **1 000 € par an\***

Plusieurs collectivités de la Somme sont engagées dans des programmes visant à réduire de 7 % les ordures ménagères et assimilées. Appliquez les bons gestes et faites des économies au sein de votre foyer !



OBJECTIF  
RÉDUIRE NOS DÉCHETS

## Je répare, j'achète d'occasion et préfère la location

Près de chez vous :

- > Recycleries et associations pour donner vos objets, vos appareils, ...
- > Retoucheurs de vêtements ou réparateurs d'appareils

J'ÉCONOMISE  
JUSQU'À  
**200 € / AN**



## Je préfère des produits réutilisables aux produits jetables

J'ÉCONOMISE  
JUSQU'À  
**100 € / AN**

- > Éponges, torchons, serpillères plutôt qu'essuie tout, lingettes...
- > Vaisselle réutilisable plutôt que vaisselle jetable ...



## Je bois l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille.

- > En cas de doute, je consulte les analyses d'eau en mairie.

J'ÉCONOMISE  
JUSQU'À  
**150 € / AN**



## J'utilise moins de produits nocifs pour ma maison et mon jardin

- > Comme les produits nettoyants, détartrants et phytosanitaires.
- > Je préfère des produits naturels (ex : vinaigre blanc...)

J'ÉCONOMISE  
JUSQU'À  
**150 € / AN**



## J'évite de jeter la nourriture

- > 20 kg par personne et par an de nourriture finie dans nos poubelles

*(Des conseils au verso de ce document.)*

J'ÉCONOMISE  
JUSQU'À  
**200 € / AN**

## J'adapte la taille des emballages à ma consommation et je compare les prix en unité (kilo ou litre) pour différents emballages :

- > Produits en grands conditionnements ou en vrac, en général moins chers qu'en petit conditionnement pour une même quantité de produit.

J'ÉCONOMISE  
JUSQU'À  
**200 € / AN**

somme  
LE DÉPARTEMENT

# LA PARTICIPATION CITOYENNE

Fin 2019, nous vous informions que la commune s'inscrivait dans la démarche « Participation citoyenne ».

Ce dispositif sera confirmé dans les jours à venir par la pose de panneaux aux entrées du village:



Pour rappel, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, la participation citoyenne vient conforter les moyens de sécurité publiques déjà mis en œuvre.

# TRAVAUX DE VILLE LE MARCLET À ST LEGER LES DOMART



Le conseil départemental de la Somme a effectué des travaux de renforcement de la chaussée sur la RD 159 en agglomération dans les communes de Ville Le Marclet, Saint Ouen et Saint Léger les Domart.

Les travaux de rabotage et la mise en œuvre de la couche de roulement en enrobés se sont effectués de nuit alors qu'en journée les employés de la Colas ont réalisé les aménagements et mises à niveaux des ouvrages d'assainissement.

Ces travaux ont permis à Ville Le Marclet, en collaboration avec la commune de Saint Ouen de réaliser une chicane à l'entrée du Marclet dans le but de réduire la vitesse de circulation.



# CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

(sous réserve des contraintes liées au Covid 19)



Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la commémoration du 14 Juillet.

Rassemblement à la mairie à 11 heures.

Dépôt de gerbe et recueillement au Monument aux morts

Dépôt de gerbe et recueillement à la Stèle de la Résistance

Un vin d'honneur sera offert

Le Maire,  
Didier LEBLANC

# CÉRÉMONIE POUR LA LIBÉRATION



Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la cérémonie du souvenir pour commémorer la libération et honorer la mémoire des patriotes massacrés le Dimanche 27 Août 1944.

Rassemblement à 20 heures à la stèle de la Résistance

Dépôt de gerbe et recueillement au Monument aux morts

Dépôt de gerbe et recueillement à la Stèle de la Résistance

Un vin d'honneur sera offert

Le Maire,

Didier LEBLANC

---

**La libération de VILLE LE MARCLET, le 27 Août, pourquoi?** Mr René REGNIER (Extrait)

Le Dimanche 27 Août 1944, dans le parc du château de Ville Le Marclet, alors que la libération de la Picardie était toute proche, 5 jeunes patriotes: Marcel BODELU 31 ans, Pierre WIMART 28 ans, Gaëtan GUILLERAND 26 ans, Vincent FERRARI 21 ans et René DESMARET mourraient victimes de la barbarie nazie.

Venant de Domart en Ponthieu, ils ont subi de douloureux interrogatoires et ont été sauvagement frappés dans la salle du château. Ils seront fusillés le jour même

Nous n'oublions pas leur sacrifice, nous ne voulons pas l'oublier. Nous ne devons pas l'oublier

\*\*\*\*\*

# L'AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE VILLE LE MARCLET

Information aux membres....

Si les mesures sanitaires le permettent,  
l'assemblée générale aura lieu en fin d'année.

Pendant la période de crise, tous les spectacles ou presque ont été annulés dont Holiday on Ice qui était prévu en avril 2020. Nous en sommes vraiment désolés, les places réservées seront remboursées.

Les Bodin's prévus en janvier 2021 restent en liste.

Restez prudents

A bientôt

MARTINE

# "L'Union pour les Aînés" de VILLE LE MARCLET

## INFORME SES MEMBRES

-----

Pendant la période de crise, l'Association a du annuler le colis, le repas du mois d'avril et le voyage de juin, nous en sommes désolés....Si les mesures sanitaires le permettent,

le comité se réunira courant septembre afin de définir un colis pour la fin de l'année.

Nous vous tiendrons au courant. Soyez prudents

-----

A bientôt

MARTINE



Ecole primaire de Ville le Marclet  
Rue du 8 Mai 1945  
80420 VILLE LE MARCLET  
03.22.51.11.92  
[ce.0801472r@ac-amiens.fr](mailto:ce.0801472r@ac-amiens.fr)

Après plusieurs semaines de fermeture dues à l'épidémie de COVID-19, l'école de Ville le Marclet a rouvert ses portes le mardi 2 juin 2020, d'abord en effectifs réduits puis en effectifs complets en raison de l'application du protocole sanitaire au sein de l'école.

Les élèves (et leurs enseignantes !) étaient ravis de retrouver le chemin de l'école après avoir vécu l'école à la maison grâce au travail à distance et l'utilisation de l'ENT (Espace Numérique de Travail) de l'école.

Même si la prudence reste de mise, ce début de retour à la normale a permis aux élèves et à l'équipe enseignante de se retrouver pour clôturer cette année scolaire si particulière.

Malheureusement, pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, il n'y aura pas de kermesse cette année.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont en cours.

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant, je vous demanderai de bien vouloir **en premier lieu** me contacter par téléphone entre 9h et 16h30 les jours de classe afin de vérifier que votre enfant peut être accueilli à la rentrée 2020.

Il vous appartiendra ensuite de vous présenter **en second lieu** à la mairie de Ville le Marclet muni des documents suivants :

- Votre livret de famille
- Le carnet de vaccination de votre enfant avec les vaccins à jour
- Un justificatif de domicile

Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles, la priorité étant donnée aux élèves habitant Ville le Marclet.

Suite à l'inscription en mairie, je vous remettrai à la liste des informations essentielles à connaître afin que la rentrée de votre enfant se déroule dans les meilleures conditions.

Les modalités de la rentrée de septembre 2020 ne sont pas encore connues, celles-ci seront communiquées après le 20 août 2020 via l'ENT des élèves et par mail pour les nouveaux élèves qui ne disposent pas encore de l'accès à l'ENT.

Pour les familles ne résidant pas dans la commune qui désirent inscrire leur enfant à l'école, je vous demanderai de bien vouloir me contacter par téléphone afin de vous inscrire sur liste d'attente. Les admissions se feront dans la limite des places disponibles et en fonction de l'âge des élèves à la rentrée de septembre 2020.

Je vous rappelle que toute inscription à l'école vaut acceptation pleine et entière de son règlement intérieur.

Je me tiens bien entendu à votre disposition par téléphone, aux horaires de classe, pour tout renseignement complémentaire.

Pour finir, je tiens à remercier au nom de l'équipe enseignante, Mr le Maire, les élus et l'ensemble du personnel communal pour la disponibilité, l'écoute et le travail exemplaire qui a été fait cette année pour l'école et notamment l'accompagnement dans la mise en œuvre du protocole sanitaire.

Je remercie également les familles pour l'investissement dont elles ont fait preuve auprès de leurs enfants pendant l'école à la maison et pour leur bienveillance envers l'équipe enseignante, qui a œuvré du mieux possible pour faire classe à distance.

Prenez soin de vous, j'aurai le plaisir de vous retrouver le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 9h pour la rentrée des classes. Bonnes vacances à tous !

La directrice d'école,  
Mme LESOING

# **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE FLIXECOURT ET VILLE LE MARCLET**

Une station dotée de 2 deux pompes d'une capacité de 350 m<sup>3</sup>/heure a été installée.

Elle était devenue indispensable pour alimenter en eau les commerces et industries de la Communauté de Communes et du Syndicat Mixte, mais aussi des populations de FLIXECOURT et VILLE LE MARCLET, consommation devenue de plus en plus importante.

A ce jour, JJA s'est installé sur la zone (plateforme logistique), d'autres commerces et grandes surfaces vont encore augmenter nos besoins en eau. Actuellement, 1100 m<sup>3</sup> d'eau environ par jour sont distribués sur la zone industrielle et nos deux communes.

Un nouveau réservoir, d'une capacité de deux fois 325 m<sup>3</sup>, équipé de 3 pompes de surpression qui servent à alimenter : les 2 zones industrielles, la rue des 4 vents, des petits biefs, la rue Bellevue, Henri Dunant et une petite partie de la rue Chanzy.

Ces installations munies d'automates permettent la surveillance à distance pour le bon fonctionnement de ces nouvelles installations et de l'ancien château d'eau qui dessert gravitairement VILLE LE MARCLET et la partie basse de FLIXECOURT jusqu'à la moitié de la rue du 8 Mai.

Pour bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau, il a fallu justifier d'un rendement de réseau de 73%, pour cela le Syndicat a dû s'engager dans une campagne de recherche de fuites et les réparer, refaire à neuf toute l'adduction d'eau d'une très grande partie de la commune de VILLE LE MARCLET et des fuites sur tout le territoire du Syndicat.

Nous avons aussi installé des compteurs de sectorisation à différents points des 2 communes et des 2 zones industrielles pour cibler ces fuites.

Pour la partie haute de la rue du 8 Mai, le haut de FLIXECOURT, les HLM côté AMIENS et tout ce qui se situe au-dessus de la gendarmerie et qui sont surpressé par deux pompes avec un réservoir d'une capacité de 120 m<sup>3</sup>, subsistait des problèmes de pression. Des travaux ont été réalisés, le problème de pression pour cette partie de Flixecourt est résolu.

En cela, je suis assisté et aidé par vos élus de nos deux communes qui siègent au syndicat et qui ont à cœur avec moi de maintenir un prix du m<sup>3</sup> d'eau bas, supportable par nos populations, je les en remercie.

J'en profite aussi pour remercier très sincèrement notre ancien fontainier Monsieur Patrick DUPUIS, qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée pour avoir servi le Syndicat de Eaux pendant 28 années

Pour le bon fonctionnement de notre Syndicat, outre mes collègues, je suis assisté par notre nouveau fontainier Monsieur Philippe GAPENNE qui a en charge toute la partie technique, le suivi et la surveillance de toutes nos installations et Madame Martine REGNIER notre secrétaire qui a elle en charge la responsabilité de la facturation et de la comptabilité.

Pour toutes questions techniques, vous pouvez joindre le fontainier au 06 08 92 66 86 et sinon le secrétariat se tient à votre disposition pour toutes autres questions au 03 22 51 57 81.



ANCIEN CHÂTEAU D'EAU - 1932

Le Président du Syndicat,  
Monsieur Bernard  
DEFRANÇOIS.



NOUVEAU CHÂTEAU D'EAU

# RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE ANALYSE D'EAU



DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE  
SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE  
Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



## FLIXECOURT SAEP

Amiens, le 15 juin 2020

MONSIEUR LE PRESIDENT  
FLIXECOURT-VILLE LE MARCLET SAEP  
MAIRIE  
80420 VILLE LE MARCLET

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :
Unité de gestion		00108641		jeudi 04 juin 2020 à 09h11
Installation	TTP	003905	FLIXECOURT SAEP	par : 2AL
Point de surveillance	S	000003575	ETOILE FLIXECOURT TTP	Type visite : P1
Localisation exacte			NOUVEAU RESERVOIR DE FLIXECOURT RESERVOIR SIMPLE RESERVOIR	Commune : FLIXECOURT

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	13 °C				25,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,31 mg(Cl <sub>2</sub> )/l				
Chlore total	0,36 mg(Cl <sub>2</sub> )/l				

**Analyse laboratoire** Analyse effectuée par : LDAR DE L'AINES  
Type de l'analyse : P1 Code SISE de l'analyse : 00108749 Référence laboratoire : H\_CS20.5943.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de mesure du pH	21,3 °C				
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
Hydrogénocarbonates	243 mg/L				
pH	7,7 unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique complet	19,9 °f				
Titre hydrotimétrique	23,2 °f				
<b>MINERALISATION</b>					
Chlorures	17,7 mg/L				250,00
Conductivité à 25°C	465 µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	7,4 mg/L				250,00
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>					
Carbone organique total	0,83 mg(C)/L				2,00
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,050 mg/L				0,10
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	25,4 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0,010 mg/L		0,10		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>					
Bact. aér. revivifiables à 22°-72h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 37°-24h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/100mL		0		

# Calendrier de collecte



Jetons



VILLE-LE-MARCLET

Trions

## LE MÉMOTRI

### EMBALLAGES VALORISABLES



Emballages en métal



Briques alimentaires



Bouteilles, flacons et bidons en plastique



### NOUVEAU



Sacs, sachets et films en plastique



Pots, boîtes et barquettes en plastique



Autres emballages en plastique



En vrac, bien les vider, inutile de les laver, ne pas les emboîter.

### PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON



Catalogues et annuaires



Courriers et enveloppes



Journaux, magazines et prospectus



Cahiers et bloc-notes



Autres papiers



Petits emballages en carton



ATTENTION Les gros cartons bruns sont à déposer en déchetterie.



### VERRE



Bouteilles

SANS COUVERCLE NI BOUCHON



Pots et bocaux



### ORDURES MÉNAGÈRES



Couche



Vaisselle cassée



Restes de repas\*



En sac

\* Pensez à donner vos restes de repas à vos animaux domestiques

PENSEZ  
À SORTIR  
VOTRE  
BAC  
LA VEILLE  
AU SOIR



Collecte  
du bac jaune

Collecte  
du bac noir

Vacances  
scolaires  
ZONE B

Jours  
fériés

Semaine  
européenne  
de la réduction  
des déchets (SERD)  
du 14 au 21 novembre

Plus  
d'infos  
sur le tri ?



Téléchargez  
gratuitement  
l'application  
TRIONS BIEN

JUILLET							SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE						
Me 1							Me 1							Je 1							Di 1	Toussaint						Ma 1						
Je 2							Me 2							Ve 2							Lu 2						45	Me 2						
Ve 3						32	Je 3							Sa 3							Ma 3							Je 3						
Sa 4							Ve 4							Di 4							Me 4							Ve 4						
Di 5							Sa 5						41	Lu 5							Je 5							Sa 5	Noël : Pensez aux cadeaux dématérialisés					
Lu 6						28	Di 6							Ma 6							Ve 6							Di 6						
Ma 7							Lu 7						37	Me 7							Sa 7							Lu 7						50
Me 8							Ma 8							Je 8							Di 8							Ma 8						
Je 9							Me 9							Ve 9							Lu 9							Me 9						
Ve 10						33	Je 10							Sa 10							Ma 10							Je 10						
Sa 11							Ve 11							Di 11	Victoire 1918						Me 11							Ve 11						
Di 12							Sa 12						42	Lu 12							Je 12							Sa 12						
Lu 13						29	Di 13							Ma 13							Ve 13							Lu 13						
Ma 14	Fête Nationale						Lu 14						38	Me 14							Sa 14	Début de la SERD*					51	Ma 14						
Me 15							Sa 15	Assomption						Je 15							Di 15							Me 15						
Je 16							Di 16						34	Ve 16	Journée anti gaspillage					Lu 16							Me 16						47	
Ve 17							Lu 17							Sa 17							Ma 17							Je 17						
Sa 18							Ma 18							Di 18							Me 18							Ve 18						
Di 19							Me 19							Lu 19							Je 19							Sa 19						
Lu 20						30	Je 20							Ma 20							Ve 20							Di 20						
Ma 21							Ve 21						39	Me 21							Sa 21							Lu 21						52
Me 22							Sa 22							Je 22							Di 22							Ma 22						
Je 23							Di 23							Lu 23							Me 23							Je 23						
Ve 24							Lu 24						35	Ma 24							Ve 24							Sa 24						
Sa 25							Ma 25							Je 25							Me 25							Di 25	Noël					
Di 26							Me 26						40	Ve 26							Je 26							Sa 26						
Lu 27						31	Je 27							Ma 27							Ve 27							Di 27						
Ma 28							Ve 28							Me 28							Sa 28							Lu 28						53
Me 29							Sa 29							Je 29							Di 29							Ma 29						
Je 30							Di 30							Ve 30							Lu 30							Me 30						
Ve 31						36	Lu 31							Sa 31							Je 31							Me 31						